

Conditions d'utilisation de l'application Mobile Banking

En accédant à l'application, l'utilisateur déclare avoir compris et reconnaître les présentes conditions d'utilisation.

1. Cercle de destinataires

Les informations, prestations et contenus (ci-après «informations») accessibles par le biais de l'application s'adressent exclusivement aux utilisateurs **domiciliés ou siégeant en Suisse**. Pour les utilisateurs domiciliés/siégeant à l'étranger, il existe dans certains pays des prescriptions restrictives quant à l'utilisation de l'application.

2. Droit d'auteur

La banque est exclusivement titulaire des droits d'auteur sur l'ensemble du contenu de cette application (tous droits réservés). Toute publication (sous forme électronique, écrite ou autre) ou toute transmission des contenus ainsi que des logos est interdite.

3. Données personnelles / sécurité des données

L'utilisateur peut appeler l'application sans donner de renseignements sur sa personne. Lors de l'actualisation d'informations, la banque peut toutefois recenser des données non personnelles, pour des motifs de sécurité des données ainsi qu'à des fins statistiques. Ces données ne sont pas transmises à des tiers.

L'application repose sur les normes de sécurité les plus récentes. Lors de son utilisation, les données de l'utilisateur sont toutefois transportées par un réseau ouvert, accessible à tous. De plus, dans certaines conditions, les données circulent à l'échelle transfrontalière, même si l'émetteur et le destinataire se trouvent dans le même Etat. Le risque existe ainsi que des tiers parviennent en possession de certaines données. L'utilisateur endosse tous les risques pouvant résulter de la transmission de tels informations ou ordres, notamment ceux provenant d'erreurs de transmission ou de malentendus.

4. Liens externes

Le clic sur un lien peut éventuellement amener à quitter l'application. La banque n'endosse aucune responsabilité pour les contenus, produits, prestations ou objets proposés sur les sites munis d'un lien. L'utilisation des liens a lieu à vos propres risques.

5. Informations sur les placements

Les informations publiées dans cette application ne représentent ni une incitation, ni une offre ou une recommandation d'achat/de vente d'instruments de placement, ni d'exécution de transactions définies ou de conclusion d'un autre acte juridique. Elles n'ont qu'un caractère informatif et ne remplacent en aucune manière le conseil personnel par la banque.

6. Garantie

La banque n'endosse aucune responsabilité pour la capacité fonctionnelle de l'application ainsi que la précision, l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des informations proposées. Celles-ci proviennent de sources considérées comme fiables par la banque. Elles peuvent être modifiées ou supprimées en tout temps sans préavis.

La banque fait preuve de la diligence usuelle dans l'actualisation de l'application. Toute responsabilité de la banque est exclue, y compris la négligence, concernant les dommages ou dommages consécutifs pouvant résulter de l'utilisation de l'application. D'éventuelles mises à jour de l'application doivent être téléchargées et installées par l'utilisateur.

7. Coûts

L'application de même que les informations mises à disposition de l'utilisateur sont gratuites. Le fournisseur d'accès respectif peut toutefois facturer des frais à l'utilisateur pour le transfert de données.

8. Modifications

La banque se réserve le droit de modifier les présentes conditions d'utilisation, l'application et ses contenus, voire de suspendre l'application.

Les modifications sont communiquées à l'utilisateur de manière adéquate; elles sont considérées comme approuvées en l'absence d'opposition par écrit du client dans le délai d'un mois.

9. Droit applicable et for

L'accès à l'application ainsi que les présentes conditions d'utilisation sont soumis exclusivement au droit suisse. Si un rapport de droit devait résulter pour la banque du fait de l'utilisation de l'application, le droit suisse également entrerait exclusivement en application. Pour autant que les dispositions légales l'admettent, le for judiciaire ordinaire et le lieu d'exécution sont le siège de la banque. La banque a toutefois le droit d'assigner l'utilisateur devant tout autre tribunal compétent.

Saanen, le 1^{er} juin 2015